

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 274-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.734

Déposée le: 28.11.2018

Motion de groupe: Oui
Motion de commission: Non
Déposée par: PS-JS-PSA (Funicello, Bern) (porte-parole)

Cosignataires: 8

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Chancellerie d'Etat
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Quota de femmes sur les listes électorales

Le Conseil-exécutif est chargé de modifier la loi sur les droits politiques du canton de Berne de telle sorte qu'au moins 50 pour cent des personnes qui se présentent sur les listes électorales soient des femmes.

Développement :

« Female Empowerment » est devenu une expression à la mode. La réalité est cependant bien différente : dans le monde politique, les femmes sont systématiquement sous-représentées. Au Grand Conseil (état au 25 mars 2018), les femmes sont au nombre de 57 sur un total de 160 membres. La situation se présente mieux au Conseil-exécutif : trois des sept membres de l'exécutif sont des femmes.

Diverses raisons sont à l'origine de l'inégale représentation des femmes et des hommes dans la politique. Les femmes s'engagent souvent plus que les hommes dans le travail familial et bénévole, tandis que les hommes sont plus souvent et mieux intégrés dans les réseaux influents des

groupements de défense d'intérêts et des partis. Les femmes ont donc globalement moins de chances d'être élues que les hommes. La condition pour améliorer – rendre plus équitable – la représentation des femmes dans nos parlements est avant tout de proposer suffisamment de candidates aux électrices et aux électeurs.

Aujourd'hui, 47 ans après l'introduction du droit de vote pour les femmes au niveau fédéral et plus de 20 ans après l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité, il est plus que temps de se préoccuper enfin de l'égalité des chances en politique. Pour ce faire, la pression à exercer sur les partis doit elle aussi augmenter : au moins 50 pour cent des personnes qui se présentent au nom d'un parti doivent être des femmes.

Destinataire

- Grand Conseil